

Programme de l'enseignement commun d'histoire des arts au lycée

1. Champ anthropologique

Thématique « Arts et sacré »		
Définition	Pistes	Repères
<p>Cette thématique invite à interroger les œuvres d'art dans leur relation au sacré, aux croyances, à la spiritualité.</p>	<p>* <i>L'art et les grands récits</i> (religions, mythologies) : versions, avatars, métamorphoses, etc.</p> <p>* <i>L'art et le divin</i> : sa manifestation (représenter, raconter, montrer, évoquer, etc.) ; sa contestation. L'expression du sentiment religieux (recueillement, adoration, communion, émotion, extase, etc.) et sa transmission.</p> <p>* <i>L'art et les croyances</i> (magie, sorcellerie, superstitions, légendes, etc.).</p>	<p>Art sacré ; art profane.</p> <p>Idole, images, reliques.</p> <p>Sacralisation, Sécularisation</p>

Thématique « Arts, sociétés, cultures »		
Définition	Pistes	Repères
<p>Cette thématique invite à souligner les liens que les œuvres d'art tissent avec les sociétés et les cultures qui les ont produites.</p>	<p>* <i>L'art et l'appartenance</i> (corps, communautés, religions, classes sociales, etc.), langages et expressions symboliques (costumes d'apparat religieux, civils, militaires ; blasons, emblèmes, allégories ; étendards, drapeaux, trophées, hymnes nationaux, chants patriotiques, etc.);</p> <p>* <i>L'art et les identités culturelles</i> : diversité (paysages, lieux, mentalités, traditions populaires), cohésion (usages, coutumes, pratiques quotidiennes, chansons, légendes, etc.) ; particularismes (arts vernaculaires, régionalismes, folklores, minorités, diasporas, ghettos, etc.)</p>	<p>Identité culturelle</p> <p>Universalité de l'art, diversité des cultures.</p> <p>Altérité, dialogue.</p> <p>Histoire des sociétés, ethnologie,</p>

Thématique : « Arts, corps, expressions »		
Définition	Pistes	Repères
<p>Cette thématique invite à interroger les œuvres d'art comme lieux et supports d'expression en lien avec le corps.</p>	<p>* <i>Le corps, présentation</i> (discipliné/ libéré ; singulier/ collectif, abstrait/ concret ; spiritualisé/ charnel ; prosaïque/ sublime ; platonique/ érotique ; complet/ en détail ; blasonné/ en pied) et <i>représentation</i> (anatomies ; standards, modèles, canons ; déstructurations, défigurations).</p> <p>* <i>Le corps et l'expression créatrice</i> : instrument (voix, danse, geste, cris, souffles, etc.), sens (rythme, poésie, symbole), matière et support (maquillages, tatouages, peintures rituelles, transformations physiques, prothèses, piercings ; masques, costumes, vêtements, etc.), acte (geste, outil, rythme, instruments, manipulations, postures, théâtralité).</p> <p>* <i>Le corps, l'âme et la vie</i> : expression des émotions, des caractères et des états (humeurs, tempéraments, passions, sentiments, postures, etc.), des fonctions organiques (alimentation, procréation, excréations, etc.).</p>	<p>Mouvement, espace, surfaces.</p> <p>Emotion, humeur.</p> <p>Perception, sensation, émotions.</p> <p>Portrait, autoportrait, blason,</p> <p>Psychisme,</p>

4. Champ esthétique

Thématique « Arts, goût, esthétiques »		
Définition	Pistes	Repères
Cette thématique invite à interroger l'œuvre d'art dans la diversité de ses valeurs et de ses approches.	<p>* <i>L'art, jugements et approches</i> : le concept de « beau », sa relativité ; universalité de l'œuvre ; diversité des goûts esthétiques. Multiplicité des approches (historique, phénoménologique, technique, esthétique, sociologique, psychanalytique, etc.) ; approches dogmatique/ scientifique/ intuitive, etc.</p> <p>* <i>L'art et ses classifications</i> : catégories (mouvements, genres, types, etc.) ; découpages (baroque/ classique, ancien / moderne/ post – moderne, etc.) ; évolutions, relectures, etc.</p> <p>* <i>L'art et ses codes</i> : normes esthétiques, éthiques et sociales (licence, étiquette, canon, bienséance, tabou, etc.) ; termes axiologiques (grâce, brio, élégance, sobriété, tempérance, noblesse, vulgarité, sublime, etc.) ; les notions d'œuvre, de chef d'œuvre, de « grand œuvre ».</p>	Universalité/ diversité du « beau » élitiste/ populaire, noble/ vulgaire. « bon goût »/ « mauvais goût ». « Distinction ». Règles, normes, interdits, transgressions Théories esthétiques,

Enseignement d'exploration en seconde Option « création et activités artistiques » Module Arts du spectacle

Enjeux et objectifs

La danse et le cirque y magnifient le corps. Le théâtre procède de la même manière avec le corps des comédiens mis en scène et avec le texte.

Exemples de contenus

Le travail de l'artiste et la notion de performance artistique.

Exemples de réalisations

Courtes séquences illustrant ce rapport singulier de la voix et du geste, et faisant vivre aux élèves la proximité et la complémentarité de ces deux modes d'expression.

Enseignements artistiques au lycée général : option facultative toutes séries et enseignement de série L

Préambule commun aux enseignements artistiques

Les enseignements facultatifs arts relèvent de la formation culturelle générale proposée au lycée. Au-delà des spécificités propres à chaque domaine de l'art, ils présentent des caractères communs et se fixent des objectifs sensiblement identiques. Ils mettent en jeu le corps, le sensoriel et le sensible et se structurent autour de deux composantes, l'une pratique, l'autre culturelle, qui sont le plus souvent imbriquées lors de la mise en œuvre pédagogique.

Enseignement d'arts plastiques Classe de seconde, option facultative toutes séries

Il repose prioritairement sur l'exercice d'une pratique plastique fondée sur les formes de la création artistique contemporaine mises en relation avec celles léguées par l'histoire de l'art.

Compétences techniques et artistiques

- comprendre, dans la pratique, le rôle joué par les divers constituants plastiques et matériels (medium, geste, outils) et savoir les utiliser.

Le programme de seconde s'organise autour d'un unique questionnement portant sur les relations qu'entretiennent « la forme » et « l'idée ». Ses enjeux seront traités à l'intérieur de deux champs d'étude principaux : le dessin et la matérialité.

La forme : le mot est fréquemment employé en esthétique et chacune de ses acceptions correspond à un concept fondamental qu'il importera de distinguer.

L'idée : le terme est à comprendre dans son usage courant. Cela va d'un sens très large relatif à toutes sortes de représentations mentales, y compris les images, à la pensée d'une solution possible à un problème théorique ou pratique.

Le dessin : l'élève est conduit à concevoir son dessin comme support de sa pensée, comme moyen de la capter. Il peut ainsi s'affirmer dans une forme d'écriture visant aussi bien l'observation d'une réalité que l'expression d'une intériorité.

La matérialité : dans ce contexte, la matérialité est à comprendre comme ce qui caractérise la réalité matérielle des objets produits à des fins artistiques.

• Le dessin

En classe de seconde, **le dessin** doit être confirmé comme **une pratique plastique fondamentale** et à part entière, qui n'est pas réductible à un simple savoir-faire.

- **La forme et l'idée** : qu'il s'agisse de l'esquisse, du croquis, de l'étude, de l'ébauche, de l'épure ou encore du schéma, le dessin est ici mis au service du projet, du dessein (*disegno*).

- **L'observation et la ressemblance** Les situations d'apprentissage et les exemples abordés montreront que le dessin d'observation ne s'affranchit pas de la question du point de vue et que les codes de représentation renouvelés tout au long de l'histoire redéfinissent sans cesse l'idée et le pouvoir évocateur du dessin.

- **Le dessin de l'espace et l'espace du dessin**

- **L'artiste dessinant et les « machines à dessiner »** : la pratique du dessin met en jeu des notions indissociables de tout processus de création dans le champ des arts plastiques. **L'implication du corps du dessinateur** est déterminée par l'intention mais aussi par l'outil, le support et l'espace. À travers la pluralité des outils et des techniques associés au dessin, on abordera ici la question de l'écriture, de la gestualité, mais aussi de **l'implication du corps** ou de sa mise à distance dans la production.

• La matérialité

- De la matière première à la matérialité de l'oeuvre
- Les propriétés physiques de la matière et la technique
- L'expérience de la matérialité

Arts plastiques Option facultative, 1^{ère} et Terminale toutes séries

En cycle terminal, cet enseignement repose essentiellement sur **l'exercice d'une pratique artistique**. La pratique artistique met une intention à l'épreuve de sa concrétisation. Par **l'expérience sensible**, la pratique vise à faire expérimenter et comprendre des processus de création et à favoriser la construction d'attitudes artistiques.

Contenus

Le programme est centré sur **la question de la représentation**.

En classe terminale, il portera sur la question de la présentation.

Classe de première

Le programme se construit autour de la question de la représentation, abordée en relation avec les productions des élèves, cette question permet d'interroger :

- les procédés de représentation (les outils, les moyens et techniques, les médiums et matériaux utilisés et leurs incidences) ;

- les processus (le cheminement de l'idée à la réalisation, les opérations de mise en œuvre, la prise en compte du temps et du hasard, la production finale) ;
- les codes (modèle, écart, ressemblance).

Classe terminale

Tout en prolongeant le questionnement sur la représentation abordé en classe de première, et ce qui constitue l'œuvre, l'enseignement s'attache à la problématique de la présentation. Dans le cadre d'une pratique réflexive, les élèves sont conduits à découvrir et exploiter les dispositifs et les stratégies conçus par les artistes pour donner à voir et ressentir leurs œuvres et impliquer le spectateur.

Arts plastiques Enseignement obligatoire et de spécialité série L

Le programme de première porte sur **la question de la figuration**

Quatre composantes à traiter séparément et en interrelation :

Figuration et image

sous l'angle de la question de la distance de l'image à son référent : le trompe-l'oeil, le réalisme, la fiction, le schématique, le symbolique, etc.

Figuration et abstraction

sous l'angle de la question de la présence ou de l'absence du référent : l'autonomie plastique, le rythme, la gestuelle, le géométrique, l'organique, le décoratif, le spirituel, le synthétique, etc.

Figuration et construction

Figuration et temps conjugués

Cinéma et audiovisuel Option facultative de la seconde à la terminale (en bref)

De la seconde à la terminale, l'enseignement s'articule autour de dominantes annuelles qui forment un ensemble complet, progressif et cohérent : le plan fait l'objet d'une étude approfondie en seconde ; l'enseignement en série littéraire se centre sur l'écriture et la mise en scène en première, sur la mise en scène et le montage en terminale ; l'enseignement en option facultative aborde la représentation du réel et le point de vue en première, la fiction et le point de vue en terminale.

Composantes d'un plan :

- o durée,
- o cadre (échelle des plans, profondeur de champ, etc.),
- o fixité ou mouvements de caméra (travelling, panoramique, caméra à l'épaule, zoom, etc.),
- o angle de prise de vue (plongée/contre-plongée, etc.),
- o rapport du temps et de l'espace : par exemple le plan séquence fixe ou mouvant.

La production de plans liés entre eux par des éléments narratifs permet une première initiation au montage et à la réalisation à travers un travail sur :

- le raccord (dans le mouvement, sur le regard, sur le son, etc.) ;
- les effets de « ponctuation » (cut, fondu enchaîné, fondu au noir, etc.) ;
- le montage et ses variations rythmiques (cut, alterné, chronologique, etc.).

Danse Option facultative toutes séries

L'enseignement facultatif arts-danse ouvre à la diversité des notions relevant de l'art chorégraphique. Il fait interagir deux composantes fondamentales à toute éducation artistique, une pratique artistique et un ensemble de connaissances culturelles.

Composante pratique

L'élève réalise individuellement et collectivement des projets chorégraphiques lui permettant de nourrir une **triple expérience de danseur/interprète, de chorégraphe et de spectateur**.

- Interprète, il éprouve corporellement la pluralité de la danse en mettant en jeu les éléments fondamentaux des mouvements dansés et en explorant les variations du mouvement ; il s'appuie sur l'expérimentation du geste dansé, sur l'improvisation, sur la mise en jeu des procédés de composition, sur l'étude de fragments de répertoire, celle des courants, des œuvres étudiées et des artistes rencontrés ; l'élève réalise ainsi des objets chorégraphiques simples, construits individuellement ou collectivement.
- Chorégraphe, il organise le mouvement en s'appuyant notamment sur l'improvisation et en utilisant des procédés de composition identifiés dans les œuvres ou les courants retenus.
- Spectateur, il observe et décrit en fonction de critères simples les créations et interprétations des artistes comme celles des autres élèves de la classe ; il exerce et développe ainsi son esprit critique.

Composante culturelle

Cette composante s'organise autour d'une thématique centrale qui se développe tout au long de l'année scolaire. S'y articulent la découverte et l'étude des grands champs notionnels de la danse.

• Thématique centrale : la pluralité de la danse

L'étude de cette thématique permet de montrer que, selon les cultures et les époques, la danse revêt des formes très diverses, répondant à des usages artistiques et sociaux très différents. Cette thématique est abordée selon quatre angles complémentaires :

- la danse et ses différents usages sociaux : les enjeux et significations de pratiques très différentes (artistiques, sacrées, ethniques, traditionnelles, sportives, thérapeutiques, de bal, etc.) ;
- la danse, une pratique de toutes les époques : quelques repères historiques, géographiques et anthropologiques simples ;
- la danse dans sa dimension artistique : à travers la diversité de ses esthétiques, de ses techniques et de ses styles ;
- les éléments constitutifs d'une création chorégraphique : partis pris, mise en scène, procédés de composition.

• Notions fondamentales de la danse

Toute situation d'enseignement permet d'explorer les notions fondamentales de la danse, qu'elles relèvent du corps en mouvement, des procédés d'élaboration de l'œuvre ou des modes de réception esthétique.

• Le corps en mouvement

- en tant que matière dansée : gravité et verticalité, poids, appuis, points d'initiation ou moteurs du mouvement, circulations, traces, formes, rythmes, flux, rapport à l'espace, rapport au temps, qualités gestuelles, vocabulaires techniques, etc. ;
- en tant que paramètre de l'écriture chorégraphique : un ou plusieurs corps en présence, gestes codifiés ou inventés, jeux de relations entre les danseurs, etc. ;
- en tant que support de l'interprétation : la présence, l'écoute, la nuance, le jeu, etc.

• Les procédés d'élaboration de l'œuvre.

• Les modes de réception esthétique

- les modalités de l'observation : lecture sensible et lecture référencée, description, premiers critères d'analyse des œuvres, premiers outils d'analyse du mouvement dansé, verbalisation orale ou écrite, etc. ;

Type de situation	Compétences (L'élève parvient à)	Situations de référence pour la construction et l'évaluation des compétences
Composition	- composer seul ou à plusieurs des phrases ou modules chorégraphiques	mettre en œuvre les éléments fondamentaux des mouvements dansés
Improvisation	improviser individuellement ou collectivement de courtes séquences à partir de propositions simples	- réaliser individuellement ou collectivement des fragments chorégraphiques simples - utiliser certains acquis corporels et les réinvestir
Interprétation	- jouer avec les éléments d'une chorégraphie pour en proposer des interprétations différentes, en solo ou dans un groupe - mettre en jeu des qualités de présence, d'écoute.	- maîtriser deux ou trois éléments techniques relevés dans les œuvres - réinvestir des éléments travaillés dans les ateliers - utiliser quelques procédés de composition - explorer le mouvement et sa matière pour aller vers des productions corporelles inédites - s'engager personnellement

		<ul style="list-style-type: none"> - expérimenter les relations possibles avec la musique à partir des œuvres proposées - composer : choisir, décider, projeter, réaliser un fragment chorégraphique - choisir l'accompagnement sonore d'une composition - s'insérer dans un groupe et dans un projet collectif - être à l'écoute des autres - s'appuyer sur ses acquis pour accroître la qualité de ses interprétations - interroger sa pratique à la lumière des œuvres
Réception de spectacles	<ul style="list-style-type: none"> - repérer et décrire les éléments constitutifs d'une œuvre chorégraphique - utiliser des outils simples d'observation et d'analyse 	<ul style="list-style-type: none"> - rendre compte de partis pris corporels simples, de l'écriture de l'espace, de la relation au temps et des procédés de composition utilisés dans les œuvres - identifier un univers ou un propos spécifique à une œuvre - évoquer l'impact de l'œuvre sur lui-même ou sur son entourage
Production écrite et orale	<ul style="list-style-type: none"> - rendre compte de façon structurée, par écrit ou oralement, de ses expériences vécues en qualité de danseur, de chorégraphe ou de spectateur - restituer les connaissances acquises - exprimer clairement quelques questions et points de vue personnels 	<ul style="list-style-type: none"> - situer quelques courants chorégraphiques dans leur contexte historique, social et culturel - reconnaître et nommer différents styles de danse - utiliser certaines notions essentielles propres à la danse - dissocier dans l'approche d'une œuvre, de documents et de spectacles, les critères objectifs d'analyse (repères et références) des critères subjectifs (sensibilité et intérêts personnels) - participer à un débat en considérant le point de vue de l'autre et en argumentant avec rigueur pour défendre une proposition personnelle

Dans sa composante pratique, l'enseignement valorise la dimension poétique du corps et privilégie l'expression et l'interprétation artistiques du mouvement.

Il met en jeu les éléments nécessaires à l'élaboration de la chorégraphie et développe la capacité à faire des choix de composition (d'espace, de temps, de matières corporelles, de relation entre danseurs, de relations à la musique, etc.).

Il développe des syntaxes mettant en relation plusieurs éléments (danseurs, espace, temps, autres domaines de la création) et implique une relation dynamique entre l'élève et le groupe.

Composante pratique

En cycle terminal, l'enseignement facultatif de la danse permet d'acquérir et d'approfondir des compétences pratiques dans le cadre d'une triple expérience de danseur, de chorégraphe et de spectateur.

- Comme danseur, il pratique et analyse différents usages du geste : dansé, quotidien, professionnel, sportif, recyclé, transformé, etc. Il développe des capacités d'appropriation, de transformation et d'interprétation du matériau gestuel.

4 champs de questionnement

Classe de première

- Danse, corps, mouvement et espace.
- Danse entre héritage et création : gestes transmis, gestes revisités, gestes inventés.

Classe terminale

- Danse et partis pris corporels : constantes et différences dans l'histoire des cultures et des sociétés.

- Danse et société contemporaine : l'influence des modes, des modèles, des images, de la publicité dans les nouvelles pratiques de la danse et ses langages chorégraphiques.

Notions fondamentales de référence

le corps en mouvement

- en tant que matière dansée : gravité et verticalité, poids, appuis, points d'initiation ou moteurs du mouvement, circulations, traces, formes, rythmes, flux, rapport à l'espace, rapport au temps, qualités gestuelles, vocabulaires techniques, etc. ;

- en tant que paramètre de l'écriture chorégraphique : un ou plusieurs corps en présence, gestes codifiés ou inventés, jeux de relations entre les danseurs, etc. ;

- en tant que support de l'interprétation : la présence, l'écoute, la nuance, le jeu, etc.

Les procédés d'élaboration de l'œuvre :

- synchroniques (création et exécution de l'œuvre) : l'écriture chorégraphique et ses différents paramètres, les procédés et les processus de composition, la composition spatiale et temporelle, les partis pris chorégraphiques, la scénographie, les relations univers sonore/danse, les collaborations artistiques, les divers lieux de créations, etc. ;

- diachroniques (contexte de l'œuvre) : l'inscription dans un temps historique et dans un espace social, l'œuvre dans le parcours de l'artiste, etc.

Danse

Enseignement obligatoire et de spécialité - Série L

L'enseignement de la danse en cycle terminal ouvre à la diversité des notions relevant de l'art chorégraphique. Sa dimension pratique consiste en une sollicitation poétique et esthétique du corps. Sa dimension culturelle prend en compte une diversité de références patrimoniales et contemporaines dans le domaine de la danse, en référence aux autres arts.

Composante pratique

Par la fréquentation des œuvres chorégraphiques du patrimoine et des créations contemporaines, l'élève développe et approfondit une triple expérience de danseur interprète, de chorégraphe et de spectateur.

- Interprète : il interroge, choisit, met en œuvre et approfondit les éléments fondamentaux constitutifs du mouvement dansé ; il s'imprègne de différents langages de référence et logiques chorégraphiques.

- Chorégraphe : il improvise et compose selon des dispositifs essentiellement conçus à partir de thèmes et processus en relation avec les œuvres ou courants étudiés.

Composante culturelle

Classe de première : la danse entre narration et abstraction

4 angles complémentaires :

- La danse et ses formes de théâtralité, en lien avec l'histoire des arts et par la comparaison de diverses esthétiques de la danse.

- La danse et ses formes de virtuosité, que celles-ci relèvent d'un registre technique, physique ou énergétique, temporel, ou encore psychologique.

- La danse et la lecture des répertoires, c'est-à-dire les moyens mis en œuvre par les chorégraphes pour renouveler ou transformer le patrimoine de la danse.

- La danse et l'interprétation, c'est-à-dire la place et le rôle de l'interprète, tout à la fois matière de la danse, acteur au service du chorégraphe et créateur.

Classe terminale : la danse entre continuités et ruptures

4 angles complémentaires :

- La danse et les autres arts : la danse échange - et parfois partage - ses pratiques avec les autres arts (musique notamment, mais également théâtre, arts plastiques, littérature, cirque) ;

- La danse et les techniques du corps : les fondements du mouvement dansé changent et font évoluer les techniques corporelles. Il s'agit alors d'appréhender ces évolutions et d'en saisir les transformations les plus marquantes.

- La danse et les nouvelles technologies

- La danse, l'espace scénique et ses conventions : il s'agit de réfléchir à la façon dont les créateurs, jouant de lieux et dispositifs différents, instaurent des rapports divers entre le corps dansant et l'espace, le temps et le public.

Notions fondamentales de la danse, références pour l'ensemble du cycle terminal

Le corps en mouvement

- en tant que matière dansée : gravité et verticalité, poids, appuis, points d'initiation ou moteurs du mouvement, circulations, traces, formes, rythmes, flux, rapport à l'espace, rapport au temps, qualités gestuelles, vocabulaires techniques, etc. ;

- en tant que paramètre de l'écriture chorégraphique : un ou plusieurs corps en présence, gestes codifiés ou inventés, jeux de relations entre les danseurs, etc. ;

- en tant que support de l'interprétation : la présence, l'écoute, la nuance, le jeu, etc.

Les procédés d'élaboration de l'œuvre

Les modes de réception esthétique

Histoire des arts Enseignement facultatif en seconde

En classe de seconde, l'enseignement de l'histoire des arts est avant tout une sensibilisation aux œuvres et une exploration de leurs diverses dimensions esthétiques et historiques. Les objectifs sont, d'une part, le développement de la sensibilité artistique de l'élève et, d'autre part, l'acquisition d'outils méthodologiques et conceptuels, l'emploi des vocabulaires techniques de base, la maîtrise de repères chronologiques et formels pertinents qui lui permettront de passer de l'observation sensible à l'analyse synthétique.

Le programme de seconde porte sur une période chronologique allant de l'Antiquité jusqu'à 1815, tant en Europe que dans le reste du monde.

En dégager des moments forts et des enjeux historiques et esthétiques, qui serviront de repères pour structurer une histoire générale des arts.

• Les espaces de l'art

• L'Antiquité gréco-latine et ses « renaissances »

• Imitation et narration à travers les arts, époques et civilisations

- Objets et canons de l'imitation (le corps humain ; de l'objet naturel au paysage ; mettre en images, en musique ou en scène l'espace et le temps ; passions, sentiments et affects...).

- Vérité et vraisemblance (symbole et ressemblance, « la perspective comme forme symbolique », chant et déclamation, couleur et dessin, le figuralisme musical, la règle des trois unités...).

- Formes et représentations du récit.

Des œuvres des différents domaines artistiques sont mises en regard entre elles et avec diverses sources documentaires : iconographie, documents d'archives, écrits d'artistes, travaux critiques, etc., afin d'amener l'élève à développer ses compétences et son autonomie quant à :

- les principaux repères intervenant dans l'analyse formelle et sémantique de l'œuvre (modes de construction ou de découpage, mouvement et rythme, valeurs, couleurs, texture, tessiture, fonction de l'ornement, rapport au corps, éléments d'iconographie mythologique et religieuse, éléments repris d'un autre domaine artistique, etc.)

Histoire des arts Option facultative toutes séries

Classe de première

Des lieux pour l'art

Aménager l'espace : l'architecture et l'urbanisme

Classe terminale

Le patrimoine, des Sept Merveilles du monde à la Liste du patrimoine mondial : patrimoines, représentations et mémoire du travail (session 2017)

Création artistique et pratiques culturelles, de 1939 à nos jours : scénographier l'art (session 2017)

Histoire des arts

Enseignement obligatoire de spécialité - Série L

Parmi les compétences visées

- l'analyse formelle et sémantique de l'œuvre (modes de construction ou de découpage, mouvement et rythme, valeurs, couleurs, texture, écriture instrumentale ou vocale, fonction de l'ornement, rapport au corps, éléments d'iconographie mythologique et religieuse, éléments repris d'un autre domaine artistique, etc.) ;

Classe de première

Le programme porte sur la période 1815- 1939, tant en Europe que dans le reste du monde.

Les arts et les innovations techniques

Les arts et leur public

Les grands centres artistiques et la circulation des arts

- Formes et idées artistiques en mouvement (les grands mouvements artistiques - romantisme, réalisme, impressionnisme, symbolisme, Nabis, cubisme, futurisme, expressionnisme, etc. - et leur propagation ; la dissolution des frontières entre les arts ; le primitivisme et la modernité).

L'architecture, l'urbanisme et les modes de vie

Classe terminale

Trois questions limitatives, qui s'inscrivent dans les trois thématiques ci-dessous, sont définies et renouvelées par publication au Bulletin officiel.

Un artiste en son temps

Arts, ville, politique et société

Questions et enjeux esthétiques

Musique

Option facultative toutes séries

Objectifs

Curiosité, ouverture, expérience, diversité, culture

Compétences de référence pour l'ensemble du cycle terminal

- Produire, c'est pratiquer les langages de la musique afin de développer une expression artistique maîtrisée, individuelle ou collective ; permettant de diversifier les pratiques et les répertoires rencontrés, la voix reste l'instrument le plus immédiat pour atteindre cet objectif.
- Percevoir, c'est développer l'acuité auditive au service d'une connaissance organisée et problématisée des cultures musicales et artistiques dans le temps et l'espace

Classe de première

Œuvre musicale : continuités et ruptures, héritages et perspectives

Œuvre musicale et récit

Classe terminale

L'œuvre et son organisation

L'œuvre et ses pratiques

L'œuvre et l'histoire

L'œuvre, la musique et les autres arts

Musique

Enseignement obligatoire et de spécialité en série L

Compétences

- percevoir : développer l'acuité auditive au service d'une connaissance organisée et problématisée des cultures musicales et artistiques dans le temps et l'espace ;

- produire : pratiquer les langages de la musique afin de développer une expression artistique maîtrisée, individuelle ou collective ; diversifier les pratiques et les répertoires rencontrés.
- penser la musique dans le monde d'aujourd'hui.

La voix des élèves et leurs éventuelles compétences instrumentales en sont les moteurs privilégiés. Leur mise en œuvre donne lieu à des activités d'interprétation, d'arrangement, d'improvisation, d'invention, de recherche sonore, et aboutit à des productions diversifiées (voix, instruments, sources sonores multiples).

Commentaire d'écoute et analyse auditive

Musique et autres arts

Le texte, de la poésie à la littérature, du sacré au profane, de la comédie au drame est depuis toujours complice de la musique. Le texte est aussi volontiers le support d'un instrument à part entière, la voix, où le sens s'estompe au bénéfice d'une virtuosité purement instrumentale (de la virtuosité du Bel canto italien aux recherches du théâtre musical).

La musique entretient depuis toujours une relation singulière avec le mouvement des corps. Elle peut être festive et populaire et accompagner des rites sociaux inscrits au cœur des traditions et des cultures ; elle peut être originale et créative lorsque musique et danse, composées d'un même élan sinon l'une pour l'autre, produisent une œuvre chorégraphique originale où corps, mouvements, espaces et sons deviennent indissociables.

Musique et recherches formelles

Classe terminale

Un programme limitatif est publié au Bulletin officiel de l'Éducation nationale.

La musique, le timbre et le son

La musique, le rythme et le temps

La musique, l'interprétation et l'arrangement

La musique, diversité et relativité des cultures

Théâtre Option facultative toutes séries

Compétences techniques et méthodologiques

L'élève est capable :

- de lire et dire un texte ;
- d'utiliser les diverses possibilités de l'espace de jeu ;
- d'écouter ses partenaires ;
- d'être précis dans sa gestuelle et ses déplacements ;
- de figurer un personnage ;
- d'interpréter un texte face à un public.

Classe de première

Composante pratique

Dans sa dimension pratique, le travail théâtral favorise la créativité de l'élève : fondé sur le plaisir du jeu, il mobilise le corps, la sensibilité, l'imagination et la réflexion, afin de permettre l'émergence du sens dans toute sa richesse et dans des directions parfois inattendues. Toujours destiné à une rencontre avec un public, réel ou potentiel, le travail théâtral est un apprentissage de la rigueur et de la clarté. Il demande la maîtrise de la voix, du geste, du corps.

Classe terminale

La pratique artistique

L'accent est mis sur l'autonomie de l'élève, son esprit d'initiative, son sens des responsabilités et sa capacité à analyser les choix qu'il opère. Si l'enseignement privilégie le travail sur le texte théâtral (classique et contemporain, français ou étranger), il n'exclut aucun des domaines relevant du spectacle vivant (masque, marionnette, théâtre de rue, cirque, etc.). Le travail théâtral favorise la créativité de l'élève : en première, ce travail, fondé sur le plaisir du jeu, lui a appris à mobiliser son corps, sa sensibilité, son imagination. L'élève a découvert et maîtrisé certaines possibilités de sa gestuelle personnelle et des registres de sa voix ; il les utilise désormais au service de la dramaturgie ; il a plus clairement conscience de ses choix ; il les affine et les explore avec rigueur.

Théâtre

Enseignement obligatoire et de spécialité en série L

3 composantes : la pratique théâtrale, l'école du spectateur et l'approche culturelle, constamment mises en relation. **Au théâtre, on pense aussi avec le corps et l'espace.**

Compétences de référence pour l'ensemble du cycle terminal

Compétences techniques et méthodologiques

L'élève est capable :

- de proposer **une gestuelle et des déplacements signifiants** ;
- d'être audible et de savoir utiliser les ressources de sa voix ;
- de jouer avec ses partenaires ;
- d'exploiter ses acquis des classes précédentes (**travail corporel, gestuelle, mouvements et déplacements, rythme, mémorisation, respiration, voix**) et de les mettre au service d'une lecture d'ensemble proposée par le groupe ;
- de prendre en compte ses partenaires dans le jeu collectif ;

Classe de première

La pratique artistique

La pratique des élèves se construit sur le plateau, de façon individuelle et collective. Elle sollicite leur créativité en prenant appui sur leur imagination, leur sensibilité et leur réflexion. En se fondant sur les diverses techniques de l'acteur, l'élève fait des propositions de plus en plus élaborées de **mises en voix**, de mises en espace, de mises en scène des textes ou des situations sur lesquelles il travaille.

- **L'espace** : les élèves expérimentent **l'utilisation de l'espace comme un élément essentiel du rapport entre les corps et avec le spectateur**, et comme un élément du jeu, de la relation au partenaire, du rapport au texte, à la fiction, au sens.

- **Le jeu**

- **La voix** : par le travail sur le rythme, le souffle, la hauteur, la durée ou le timbre de la voix, l'élève expérimente diverses façons de lire un texte et de lui donner sens.

- **Le regard** : cette composante du jeu de l'acteur permet de créer un espace, d'établir une relation avec les partenaires et avec le public.

- **Le corps et le mouvement** : l'élève prend conscience de la présence de son corps sur le plateau, de l'énergie qu'il doit mobiliser. Il apprend à utiliser ses possibilités physiques pour proposer une gestuelle, une situation, un état ou dessiner une figure, un personnage.

L'école du spectateur

La composante historique, esthétique et culturelle

Classe terminale

Le travail conduit avec les élèves prend appui sur un programme limitatif, renouvelé périodiquement.

- La pratique de plateau

Elle consiste en un va-et-vient entre les propositions de jeu et les réalisations scéniques. Les **acquis techniques de l'élève (sens de l'espace, progrès dans la maîtrise de la voix, la diction, la gestuelle)** sont mis au service d'un processus personnel de création